

—On annonce la conversion au catholicisme de Sir Henry Hawkins, le fameux jurisconsulte anglais.

IRLANDE.—La clause 59 du Local Government Bill présenté par le cabinet Salisbury décrète l'inéligibilité aux conseils de comté ou de district des prêtres catholiques et des pasteurs de toutes les dénominations religieuses. Sir Chs. Dilke, le fameux homme d'état anglais, proposa d'amender cette clause de manière à faire disparaître cette inéligibilité. L'amendement fut appuyé par John Dillon, le chef antiparnelliste, combattu par John Redmond, le *leader* parnelliste et finalement rejeté par un vote de 146 contre 48.

Nous croyons que les évêques irlandais étaient favorables à l'amendement de Sir Chs. Dilke.

—*The Truth*, l'organe d'Henry Labouchère, remarque que jamais un catholique n'est choisi pour remplacer le Lord Lieutenant d'Irlande lorsque celui-ci est absent du pays. Pourquoi cela, se demande le journal radical ? La loi ne s'oppose en aucune façon au choix d'un catholique.

ESPAGNE.—Tous ceux qui sont un peu au courant des dessous de la politique contemporaine ont, dès le début des hostilités, compris que dans le conflit actuel toutes les forces maçonniques donnent avec la plus vive ardeur en faveur des Américains. Il s'agit d'écraser un des derniers gouvernements catholiques. Voilà l'une des raisons pour lesquelles nous avons très nettement dit que nos sympathies les plus vives sont acquises à la cause de l'Espagne qui, à notre sens, est celle du Droit et de la civilisation catholique, quelles qu'aient pu être les fautes jusqu'ici commises par ce noble peuple.

Ce n'est un secret pour personne qu'aux Philippines, les insurgés à qui les Américains ont amené un chef, le fameux Aquinaldo, en veulent surtout aux moines. Ils se sont livrés à des actes d'extrême barbarie. En Espagne, la secte emploie les moyens qui lui ont servi lors de la guerre franco-prussienne ; elle accuse les religieux d'être favorables à la cause des Etats-Unis et son mot d'ordre n'est que trop écouté : le couvent des Jésuites à Séville a été pillé et les pères n'ont pu qu'à grand-peine échapper aux émeutiers.

Cette identité de procédés à un quart de siècle de distance nous amène à considérer une autre question. Un diplomate russe